

Jeffrey, D. (2013). *L'éthique dans l'évaluation scolaire*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval

Karine Paquette-Côté

Volume 39, numéro 2, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025241ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025241ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paquette-Côté, K. (2013). Compte rendu de [Jeffrey, D. (2013). *L'éthique dans l'évaluation scolaire*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval]. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(2), 419–420. <https://doi.org/10.7202/1025241ar>

Cet ouvrage est à recommander aux personnes qui s'intéressent aux problématiques de santé à l'école, à la formation et la professionnalisation enseignante. Il ouvre une réflexion sur le paradoxe de vouloir améliorer la santé, le bien-être et la réussite scolaire des élèves au détriment de la santé du personnel enseignant. L'évolution du contexte scolaire, la diversification des publics, la multiplication des attentes envers l'école, l'augmentation des problématiques de violences, etc. montrent les difficultés et les spécificités de la profession enseignante actuelle et les effets de ces facteurs sur leur santé.

LILIAN BERNAR GUICHERD-CALLIN
Université du Québec à Montréal

Jeffrey, D. (2013). *L'éthique dans l'évaluation scolaire*. Québec, Québec: Les Presses de l'Université Laval.

À travers cet ouvrage d'un peu plus d'une centaine de pages, l'auteur invite les intervenants scolaires et tous les intéressés à suivre le fil de sa réflexion éthique sur le thème de l'évaluation scolaire. Après avoir donné, dans l'introduction, le ton des propos tenus dans l'ouvrage, l'auteur se penche d'abord sur le *savoir évaluer* et y décrit quelques-unes des fonctions de l'évaluation et quelques notions de vocabulaire élémentaire du domaine. Les quinze chapitres subséquents, d'une longueur variant entre une demi-page et onze pages chacun, traitent à tour de rôle et dans cet ordre de: la posture de l'évaluateur (l'arbitraire et l'acte d'autorité), la conception de l'excellence, les perceptions des élèves, la sélection et l'élitisme, la fonction de régulation comportementale, la tricherie (non pas de la part de l'élève, mais de celle de l'enseignant), l'annonce publique de la note, l'autonomie de l'élève à l'égard de ses apprentissages, l'évaluation des apprentissages par mémorisation et celle de la créativité, le plagiat, l'évaluation de ce qui est enseigné et les enjeux affectifs dans l'évaluation.

L'ouvrage est le fruit évident d'une réflexion de longue haleine de la part de l'auteur, dont la spécialisation est l'éthique professionnelle et les rites scolaires. Le chapitre sur l'arbitraire dans l'évaluation a d'ailleurs fait l'objet d'une publication précédente (Jeffrey, 2009). Les propos de l'auteur dénotent une sensibilité à l'égard de l'expérience marquante de l'évaluation en milieu scolaire. Pourtant, il semble avoir fait preuve de réserve quant à la gravité des questions éthiques soulevées. Au fil de la lecture, on s'étonne de retrouver plusieurs énoncés prescriptifs, alors que l'auteur a pris soin de spécifier, en introduction (p. 14), que l'ouvrage visait à susciter une réflexion éthique plutôt que morale. En ce qui a trait au contenu du domaine de l'évaluation, alors qu'un élément amené semble trop avancé pour le novice, le suivant verse dans la généralité pour le spécialiste, lequel, par ailleurs, aurait maintes occasions de ranimer certaines controverses. Compte tenu des nombreuses thématiques abordées, chacun des chapitres n'en constitue qu'une amorce, ce qui pourrait laisser le lecteur sur sa faim ou encore

l'inciter à approfondir par lui-même les thèmes qui l'interpellent. C'est d'ailleurs à cela que l'auteur le convie au moyen d'une brève question en conclusion de chaque chapitre.

Au niveau de la forme, un manque de rigueur dans l'usage des références ne passera pas inaperçu à l'œil aguerré du lectorat scientifique. Ce manque est d'autant plus regrettable que le chapitre sur le plagiat constitue, pour une grande part, une leçon sur la façon de citer des références selon la méthode *auteur-date*. En guise de conclusion, l'ouvrage se termine sur une note de l'auteur invitant le lecteur à lui adresser personnellement, par courriel, ses commentaires, questions et analyses. Cette invitation témoigne d'une ouverture qu'on ne peut que saluer.

En conclusion, cet ouvrage est recommandé pour celui ou celle qui souhaite amorcer une réflexion sur l'éthique dans l'évaluation scolaire, à travers l'exploration de thématiques qui ne laissera personne indifférent.

KARINE PAQUETTE-CÔTÉ

Université du Québec à Montréal et TÉLUQ

Jeffrey, D. (2009). L'éthique dans l'évaluation scolaire. *Formation et Profession*, 16(1), 47-49.

Lalouette, J., Boniface, X., Chanet, J.-F. et Elliott, I. (2011). *Les religions à l'école. Europe et Amérique du Nord. XIX^e-XXI^e siècles*. Paris, France : Letouzey et Ané.

La place de l'enseignement des religions à l'école varie beaucoup selon les pays, et à l'intérieur de chacun, selon les juridictions et les systèmes scolaires. Malgré ces différences qui relèvent à la fois de grandes traditions politiques et de conceptions diverses de la laïcité, il demeure possible et pertinent de proposer des comparaisons entre des situations qui ont au moins quelques points en commun. C'est le cas des exemples qui sont étudiés dans les études rassemblées dans le présent ouvrage collectif : la France, la Belgique, l'Irlande, l'Écosse et le Royaume-Uni, le Québec et les États-Unis. Les responsables de cet ouvrage, qui résulte d'un colloque tenu en France en 2007, ont privilégié les situations dans lesquelles des débats importants ont permis de mettre à jour les grands enjeux liés à la place de la religion dans les programmes scolaires.

Le contexte général qui se dégage de ces analyses est celui d'une évolution très différenciée de la laïcité scolaire dans chacun des pays considérés : qu'il s'agisse du rôle de l'État, qu'il s'agisse encore de l'influence des Églises, chaque situation révèle l'existence de tensions dont l'école devient, *volens nolens*, le champ de bataille. L'exclusion du « religieux » hors de la sphère scolaire apparaît souvent comme la condition de la « paix scolaire », mais cette manière de formuler l'enjeu n'est guère fidèle à l'ensemble des situations. Dans plusieurs sociétés en effet, le modèle républicain d'une laïcité exclusive, principalement élaboré en France, considère une telle exclusion comme son principe fondateur et les sociétés qui,